

2x Oui à l'AVS21 et à la réforme de l'impôt anticipé

Le comité directeur de metal.suisse a décidé des recommandations pour les votations populaires du 25 septembre 2022. L'association faitière soutient la stabilisation de l'AVS (21), le financement supplémentaire de l'AVS par le biais d'une augmentation de la TVA ainsi que la réforme de l'impôt anticipé.

On part généralement du principe que les salariés et salariées qui paient obligatoirement leurs cotisations AVS ont droit à une rente. Le départ à la retraite des classes d'âge à forte natalité et l'augmentation constante de l'espérance de vie se traduisent par un déficit de financement que la caisse de compensation atteindra dans trois ans. Avec l'AVS21, les Chambres fédérales ont présenté une solution consensuelle qui garantit la rente de vieillesse et de survivants à moyen terme. Les principales mesures consistent en une légère augmentation de la TVA, ainsi qu'en un alignement de l'âge de la retraite des femmes sur celui des hommes en raison de l'augmentation de l'espérance de vie. Parallèlement, le passage à la retraite sera plus flexible. Cette nouveauté est un premier pas inéluctable vers une plus grande sécurité des rentes sans réduction de celles-ci. Pour ces raisons, metal.suisse recommande d'accepter les deux projets de stabilisation de l'AVS. Ce n'est qu'en cas d'acceptation simultanée de l'augmentation de la TVA et de l'adaptation de l'âge de la retraite pour les femmes que l'AVS21 aura force de loi.

L'impôt anticipé délocalise à l'étranger le financement des entreprises suisses. En conséquence, des opportunités commerciales et des recettes fiscales sont offertes à l'étranger. Dans les faits, les entreprises suisses sont contraintes de se procurer des capitaux à l'étranger pour investir. Avec la réforme, le Conseil fédéral et le Parlement souhaitent corriger cette situation. La réforme vise à rapatrier des emplois et des recettes fiscales en Suisse et présente deux grands avantages. Premièrement, les recettes fiscales augmentent après une courte période grâce au retour des opportunités commerciales perdues, deuxièmement, la Confédération, les cantons et les communes pourront se financer plus facilement. Les entreprises peuvent ainsi se financer à moindre coût et l'argent des contribuables peut être consacré aux ménages plutôt qu'aux intérêts. Cela permet de réduire considérablement les coûts et de stimuler la croissance de l'économie suisse. C'est pourquoi metal.suisse s'engage pour un oui à la réforme de l'impôt anticipé.

Le comité directeur de metal.suisse n'a pas formulé de recommandation pour l'initiative sur l'élevage intensif.

En tant qu'association faitière, metal.suisse promeut la construction en acier, en métal et de façades en Suisse et s'engage en faveur du cycle des matériaux métalliques. L'association est convaincue de pouvoir apporter une contribution essentielle à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse grâce à ses méthodes de construction et à ses matériaux. Les matériaux recyclés sont aujourd'hui standard. metal.suisse encourage les concepts de récupération et de réutilisation des bâtiments et des éléments de construction et soutient leur mise en œuvre.

Bâle, le 6. septembre 2022

Contact médias metal.suisse

Andreas Steffes
Güterstrasse 78
4053 Bâle

info@metalsuisse.ch
+41 61 228 90 32
+41 76 426 34 01